

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU
du

JOURNAL.

Rue du Porton n. 237.

MONTEUR ET PATRIOTE

LE PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi et le lendemain de fête excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE, où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 h. du matin jusqu'à 4 h. du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

PRIX
de

L'ABONNEMENT
3 piastres par mois.

ALMANACH FRANÇAIS.

Samedi 13. — Prise de Lannoy (Belgique), par le général Périgour (1794).

LE BUREAU ET L'IMPRIMERIE
du Patriote Français sont transportés, à dater
du 1^{er} mai, RUE DU PORTON, N^o. 237.

MONTEVIDEO.

AUX DAMES FRANÇAISES.

2^{me} Lettre.

Mesdames,

La commission de santé de l'hôpital destiné aux Volontaires Français a pris toutes les mesures nécessaires pour que cet hôpital fut installé le plus promptement possible; il sera prêt dans quatre ou cinq jours. Vous apprendrez avec plaisir que MM. les membres de cette commission, jaloux de mériter l'estime et la reconnaissance de leurs compatriotes, ont à la fois soigné tous les malades de la Légion depuis sa formation première, et concouru de tout leur pouvoir et de toute leur influence à la formation d'un établissement qui était l'objet des vœux de tous.

Lorsque la proposition de cet hôpital fut acceptée dans l'origine, j'avais, au nom de mes compatriotes, sollicité avec conviction l'appui de votre dévouement: plusieurs d'entre vous daignèrent répondre à mon appel, et sanctionner de leur approbation glorieuse une démarche dont elle fut la plus belle récompense. Votre enthousiasme pour le bien n'a étonné personne; les Volontaires Français avaient jugé vos âmes d'après les leurs; et, de même

FEUILLETON.

LA BÊTE-NOIRE DU ROI FERDINAND.

(Suite.)

Cela ressemblait beaucoup aux gardes du commerce que nous voyons au théâtre.

— Monsu Guissard? dit l'un d'eux.

— C'est moi, répondis-je.

— Eh bien, monsu Guissard, il faut nous suivre tout de suite.

— Où cela, s'il vous plaît?

— A la police.

Je jetai un coup-d'œil triomphant à Jadin.

— Il faut, murmura-t-il, que le gouvernement ait bien du temps de reste de se déranger ainsi!

— Que dit monsu? demanda le sbire.

— Moi! Rien, dit Jadin.

— Monsu a parlé du gouvernement?

que vous vous étiez senties émuës par leur élan guerrier et libérateur, ainsi leurs cœurs se sont emplies de gratitude; à la vue de votre charitable générosité.

Aujourd'hui les événements favorables au salut de la liberté, se pressent et s'accablent; chaque jour apporte avec lui un nouveau succès; le général D. Fructoso de Rivera a passé la rivière de *Sainte-Lucie*, et son avant-garde presse, dans sa marche victorieuse, l'arrière garde épouvantée du général Oribe.

Dans huit jours au plus, le *Cerrito* donnera son nom à une grande bataille; dans huit jours les Orientaux, les Argentins, les Volontaires Français et les fils de l'Italie, confondant fraternellement leurs armes et leurs bannières, marcheront, aux portes de cette ville, à la conquête de la civilisation.

La victoire couronnera nos efforts: tôt ou tard elle est toujours réservée au bon droit. Mais si, presque tous, nous revenons glorieusement après un triomphe tant souhaité, ce triomphe peut-être sera payé chèrement. Plus d'un héros tombera, en criant vive la France!, sur cette terre délivrée par lui; comme en juillet 1830, la victoire et la justice compteront leurs martyrs. Plus d'un brave rentrera mutilé au sein de sa famille éplorée et fière; plus d'un brave couché sur son lit de souffrance, attendra dans son malheur, les effets de votre sympathie.

L'infortune de ces martyrs sera, mesdames, une calamité publique; des larmes généreuses et universelles les déploreront éternellement. Mais aussi, quand, sauvés par la science désintéressée, quand sauvés par vos soins attentifs et délicats, ces nouveaux Lazares se relèveront de leurs tombes, quelle joie intime n'éprouverez-vous pas, en voyant que, grâce à vous, ils n'auront pas été ensevelis dans leur triomphe?

Vous savez, comme nous tous, mesdames, qu'il faut à tout prix se hâter; le mouvement est irrésistible, il marche avec une rapidité

— Ah! j'ai dit que le gouvernement était plein de tendresse pour les étrangers qui viennent ici, et je le répète, attendu que c'est mon opinion, monsieur. Est-il défendu d'avoir une opinion.

— Oui, dit le sbire.

— En ce cas, je n'en ai pas, monsieur. Prenons que je n'aie rien dit.

Je me hâtai de m'habiller; j'avais une peur de tous les diables que les sbires, peu habitués au dialogue de Jadin, ne l'emmenassent avec moi. Je passai donc lestement mon gilet et ma redingote, et leur déclarai que j'étais prêt à les suivre.

Cette promptitude à me rendre à l'invitation du gouvernement parut donner à nos deux sbires une excellente idée de moi; aussi, lorsque, arrivé à la porte de la rue, je leur demandai la permission de prendre un fiacre, ils ne firent aucune difficulté, et l'un d'eux poussa même la complaisance jusqu'à courir en chercher un qui stationnait devant la grille encore formée de la Villa-Real.

Comme je montais en voiture, je vis apparaître Jadin à la fenêtre; il était tiré à quatre épingles et tout prêt à

que rien n'arrête; le lendemain dévore la veille; le doigt de Dieu est dans tout cela. Votre place à vous n'est pas sur le champ de bataille. Le rôle des dignes sœurs de Saint-Vincent de Paul, est celui qui vous est réservé. Vous connaissez mieux que personne les nécessités d'un hôpital improvisé. Laissez vous donc aller à l'entraînement qui vous emporte vers la générosité. Vous êtes religieuses et pleines de piété: la charité est œuvr de la prière. Donnez, et vous serez bénies! Donnez; et votre conscience vous paiera! La reconnaissance publique est chose sainte et précieuse: il est doux de la mériter. Donnez, mesdames; et Dieu, qui vous contemple, abritera de sa protection vos familles chéries; il donnera la beauté à vos filles, la vigueur à vos fils, la vertu à tous vos enfants, à vous toutes ce bonheur complet qui est l'apanage de toute conscience pure.

J'ai l'honneur d'être,

Mesdames;

Votre très humble et très obéissant serviteur.

A. DELACOUR.

INSPECTION

De la Légion des Volontaires Français.

Hier, à 3 heures de l'après-midi, le colonel des Volontaires Français a passé la Légion en revue; chaque capitaine a dû lui transmettre l'effectif de ses hommes. Tout s'est passé dans le plus grand ordre; le bataillon basque est admirable. 2,500 hommes étaient sous les armes.

PARTIE OFFICIELLE.

Le général, chef de l'Etat-Major général, et chef du troisième corps d'armée de la république, a S. E., M. le ministre de la guerre et marine: destiné par S. E. M. le général en chef des armées de la République, avec une colonne de 1000 hommes, le 25 du mois der-

se rendre à l'ambassade. Seulement, pour ne pas donner de soupçons sur sa connivence avec moi, il attendit pour sortir que nous eussions tourné le coin, et fumait innocemment la plus colossale de ses trois pipes.

Cinq minutes après j'étais à la police. Un monsieur, tout vêtu de noir et de fort mauvaise humeur d'avoir été éveillé si matin, m'y attendait.

— C'est à vous ce passeport? me demanda-t-il aussitôt qu'il m'aperçut et en me montrant mon passeport au nom de Guichard.

— Oui, monsieur.

— Et cependant Guichard n'est pas votre nom.

— Non, monsieur.

— Et pourquoi voyagez-vous sous un autre nom que le vôtre?

— Parce que votre ambassadeur n'a pas voulu me laisser voyager sous le mien.

— Quel est votre nom?

— Alexandre Damas.

— Avez-vous des titres?

— Mon aïeul a reçu de Louis XIV le titre de mar-

nier, à l'effet de détruire les rebelles qui infestaient ce département; j'arrivai le 29 au point du jour, à la vue de cette ville, où se trouvait une force d'environ 200 hommes, qui hostilitait en éclairant mon poste avancé. Dès que j'eus connaissance de cette circonstance, je détachai le vaillant colonel D. Faustino Lopez avec 150 braves dans l'espoir, que, vu leur petit nombre, ils pourraient fondre sur eux et payer de leur vie cette témérité, mais ces lâches et toujours vils ennemis n'eurent pas le courage de résister à l'attaque de nos braves, qui ne purent que les poursuivre toute la journée du 29 et du 30, et enfin les expulser complètement de ce département, devant leur salut à la supériorité de leurs chevaux.

Dieu garde V. E. bien des années.

Côte de S. José, 5 mai 1843.

Felix E. Aguiar.

M. le général Aguiar dit à S. E. le ministre de la guerre en date du 5, de son camp à San José :

Votre appréciable du 14 du mois dernier m'annonce la mort de Guillermo; puisqu'il est mort comme un brave défendant les droits de sa patrie, je n'offenserai pas le Très Haut, en pleurant sa perte; plutôt, ami, j'envierai sa gloire; je me bornerai donc à vous le recommander, pour que vous agissiez, auprès du gouvernement, en faveur de sa femme et de ses petits enfants.

M. le colonel Faustina Lopez écrit sous la date du 7, Barra de Santa-Lucia, à M. le ministre de la guerre :

Le général Aguiar, à la tête des divisions Viñas et Cuadra, fut destiné par S. E. le général en chef à d'importantes opérations. Le général Aguiar me fit avancer avec 150 hommes jusqu'à San-José. Comme à mon arrivée les ennemis prirent la fuite, je les poursuivis jusqu'à la Barra de San-José qu'ils passèrent précipitamment au Passo del Bote abandonnant 300 chevaux, dont quelques uns sellés, et cinq prisonniers, je suivis jusqu'à Santa-Lucia, reconnaissant la côte jusqu'à Yeguas Blancas.

FRANCE.

Paris, 10 janvier 1841.

Suite de la lettre de M. Bugeaud.

Voyons si les pensées de l'honorable député,

quis, et mon père a refusé de Napoléon le titre de comte.

— Eh pourquoi ne portez-vous pas votre titre ?

— Parce que je crois pouvoir m'en passer.

— Vous méprisez donc ceux qui ont des titres ?

— Pas le moins du monde; mais je préfère ceux qu'on se fait soi-même à ceux qu'on a reçus de ses aïeux.

— Vous êtes donc un Jacobin ?

Je me mis à rire et je haussai les épaules.

— Il ne s'agit pas de rire toi ! me dit le monsieur en noir, d'un air on ne peut plus irrité.

— Vous ne pouvez pas m'empêcher de trouver la question ridicule ?

— Non, mais je peux vous faire passer l'envie de rire.

— Oh ! cela, je vous en défie, tant, que j'aurai le plaisir de vous voir.

— Monsieur !

— Monsieur !

— Savez-vous qu'en attendant, je vais vous envoyer en prison ?

— Vous n'oserez pas.

que l'on parvient à découvrir avec un certain travail, seront très économiques pour le trésor, si elles offrent des compensations bien heureuses à nos sacrifices quelque restreints qu'il les fasse. Voyons si le système qu'il propose contre les Arabes répond bien à ces idées de progrès et de civilisation dont il est un des apôtres. La substance de plusieurs longs paragraphes est à peu près ceci : " Vous ne devez pas prétendre à gouverner matériellement les Arabes; si parce que vous les avez soumis une fois, vous prétendez leur faire reconnaître chaque jour votre puissance, vous éternisez la guerre; accoutumez-vous à regarder comme ami tout ce qui ne vous attaque pas; bornez-vous à surveiller les Arabes avec des masses imposantes et n'attaquez ces guépés insaisissables que lorsqu'elles seront formées en essaim; partout où des forces s'agglomèrent, allez, frappez, divisez; si une ville se fonde, marchez vers elle et détruisez-la; si une forteresse se développe, si une manufacture d'armes s'établit, marchez en core et rappelez-vous ce que M. le général Bugeaud dit si justement au commencement de cette guerre: *C'est qu'on ne frappe pas de grands coups dans le vide.*"

Il faut l'avouer, l'honorable député nous trace là un rôle bien fluctueux, bien humain, bien civilisateur. Ah ! si c'est ainsi que vous prétendez gouverner l'Afrique, je n'hésite point à vous le dire, il vaut mieux mille fois l'abandonner sur-le-champ que d'y prendre cette attitude non moins barbare que ruineuse.

Quoi ! vous vous bornerez à surveiller le pays sans l'administrer, et vous détruisez impitoyablement tout ce qui se fondera ! Vous direz atrocement aux Arabes : " Je ne te demande pas l'obéissance de tous les jours, je ne te demande pas d'impôts; mais jote défends de prospérer; tu ne créeras pas une ville, une ferme, une fabrique." Vous resterez ferme au bas, sans aucune compensation à vos sacrifices; à attendre que votre ennemi réunisse ses forces pour aller les écraser ! Mais pour surveiller les Arabes avec des masses imposantes sur un pays de 240 lieues de longueur et 50 à 60 de largeur, il faut une grosse armée, et alors où sera l'économie, où seront surtout les indemnités de vos dépenses si vous n'administrez pas, si vous ne demandez pas d'impôts ? Quel commerce ferez-vous avec des peuples dont vous n'exigez pas l'obéissance et avec lesquelles vous ne serez pas en contact journalier par l'administration ? Comment les modifierez-vous sans ce contact, de manière à leur donner des goûts et des usages qui paraissent favoriser le commerce d'échange avec la métropole ? Voilà le système qui serait dangereux pour notre avenir en Afrique.

— Comment; je n'oserais pas ! s'écria l'homme noir en se levant et en frappant la table du poing.

— Non.

— Eh ! qui m'en empêchera ?

— Vous réfléchirez.

— A quoi ?

— A ceci : je tirai de ma poche trois lettres.

Le monsieur noir jeta un coup-d'œil rapide sur les papiers que je lui présentais et reconnut des cachets ministériels.

— Qu'est-ce que c'est que ces lettres ?

— Oh ! mon Dieu presque rien. Celle-ci, c'est une lettre du ministre de l'instruction publique, qui me charge d'une mission littéraire, en Italie, et particulièrement dans le royaume des Deux Siciles; il désire savoir quels sont les progrès que l'instruction a faits depuis les vice-rois jusqu'à nos jours. Celle-ci, c'est une lettre du ministre des affaires étrangères qui me recommande particulièrement à nos ambassadeurs, et qui les prie de me donner en toute circonstance, voyez : en toute circonstance, est même souligné; — de me don-

La France se laisserait bien vite de monter la garde si elle ment en masses imposantes, et elle aurait raison; elle a le droit d'attendre des compensations à ses énormes sacrifices, et nos efforts tendent à les lui donner.

Mais supposons que votre système réussisse et que les Arabes restent inertes, qu'ils ne se réunissent pas pour vous attaquer, qu'ils ne fassent aucun acte d'hostilité, qu'ils ne vous paient pas d'impôts, qu'ils se bornent à cultiver paisiblement leurs champs et à pâturer leurs troupeaux. Qu'en ferez-vous au bout du compte ? Montrez-vous la garde pendant des années et ne voudrez-vous pas arriver, après d'énormes et stériles défenses, à gouverner enfin les Arabes ? Ce qui est certain, c'est que les Arabes que vous n'aurez pas domptés tout à fait, que vous n'aurez pas organisés et que vous n'administrerez pas, ne permettront pas à vos masses imposantes de conserver cette inertie à laquelle vous les bornez. Il se trouvera cent ambitieux pour les remuer, et vous aurez cette guerre perpétuelle que vous attribuez à mon système. Apprenez, monsieur, d'un soldat qui, se on vous, ne connaît que le gouvernement du sabre, qu'en fait de domination, il n'y a pas cet étrange milieu que vous indiquez; c'est tout ou rien. Donner et administrer avec force et intelligence, ou bien faire la guerre.

Nous entendons autrement que vous l'établissement de notre domination en Afrique; nous voulons qu'elle soit absolue et de tous les instans, parce qu'il n'y a que cela de possible et de fructueux. Nous avons vu commencer par la guerre énergique; elle touche à sa fin; à mesure que nous avons soumis les Arabes, nous les avons organisés et administrés autant que nous l'ont permis les travaux d'une guerre active. Cela crache à nous resserrer les liens administratifs. Les Arabes obéissent comme les communes de France, à fort peu d'exceptions près; ce que nous obtenons déjà nous garantit le succès, si nous savons persévérer et rester forts. Les mêmes masses qui vous faudrait pour surveiller, nous les emploierons à faire de grands travaux, qui, en vivifiant le commerce, modifieront les mœurs des populations, les rendront moins guerriers et contribueront puissamment à consolider notre domination politique. Au lieu de détruire des villes, nous en fonderons; et déjà les Arabes me demandent de toutes parts de relever les ruines romaines qui sont éparses sur le sol. Nous en engageons aux Arabes à mieux cultiver, en leur offrant les exemples multipliés d'une agriculture plus intelligente, que font les colonies civiles sur la côte et les colonies militaires dans l'intérieur.

Voilà, monsieur, en qui diffère de vous un

ner, dis-je, en toute circonstance, aide et protection. Quant à cette troisième, n'y touchez pas, monsieur, et permettez moi de vous la montrer à distance. Quant à cette troisième, voyez, elle est signée Marie-Amélie, c'est-à-dire d'un des plus nobles et des plus saints noms qui existent sur la terre. C'est de la tante de votre roi. J'aurais pu m'en servir mais je ne l'ai pas fait, il aurait fallu la remettre à la personne à qui elle était adressée, et quand on a un autographe comme celui-là, lequel, comme vous pouvez le voir, ne dit pas trop de mal du porteur, on le garde, au risque que quelque valet de police vous menace de vous envoyer en prison.

— Mais, me dit le monsieur, un peu ahassourdi, qui me dira que ces lettres sont bien des personnes dont elles portent les signatures ?

Je me retournai vers la porte qui s'ouvrait en ce moment et j'aperçus le comte de Béarn.

— Qui vous le dira ? Pardieu, repris-je, M. l'ambassadeur de France, qui se dérange tout exprès pour cela. N'est-ce pas, mon cher comte, continuai je, que vous direz à monsieur que ces lettres ne sont pas de fausses

soldat qui n'aspire ni aux honneurs de l'Académie ni à la réputation d'écrivain, mais qui a la prétention d'avoir été un assez bon cultivateur et un assez bon administrateur des troupes, ce qui lui a donné un peu d'esprit pratique, chose qui manque trop souvent à nos écrivains littéraires.

J'ai dit que je ne répondrais pas à tout ; quo je répondre en effet à ce passage qui se trouve à la fin du premier article : "... Et en même temps que vous interdirez aux populations arabes de rien élever de durable et de grand (quel encouragement à la civilisation !), hâtez-vous de donner à votre établissement en Afrique la base du sol. Peuplez et fécondiez les campagnes, posez-y de profondes racines. A côté des sociétés musulmanes en équilibre, placez la civilisation européenne dans toute sa puissance et toute sa richesse, etc. " Tout ce qui suit est de la même force. C'est très instructif et cela peut rivaliser avec beaucoup de recettes semblable que nous avons lues dans plusieurs gros livres sur l'Afrique, ou bien à cette plaisanterie que les marins font à leurs enfants qui ont envie d'un petit oiseau voltigeant dans la campagne : " Tiens, mon enfant, mets-lui un petit grain de sel sous la queue, et tu le prendras " Je prie MM. les grands écrivains de me pardonner cette citation trop triviale, mais elle caractérise parfaitement l'esprit du passage, qui, du reste, n'est pas ban que en son genre dans les cinq articles.

(La suite à demain)

(Paris 19 janvier.)

— Les deux charmants tableaux de M. A. y Scheffer, connus sous le nom des *Deux Mignons*, qui se trouvaient dans la galerie de M. le duc d'Orléans, appartiennent aujourd'hui à M. le comte Molé, en exécution d'une disposition testamentaire prise, en 1810, par le prince royal, et conçue en ces termes :

" Comme c'est le comte Molé qui m'a marié, qui a réglé mon fils à sa naissance, comme il a rattaché à mon mariage le grand acte de Pamistie, ce premier passera la fusion de tous les Français par l'oubli du passé et un intérêt commun dans l'avenir ; je veux lui ériger un témoignage spécial de mes sentiments, et je le prie d'accepter les deux tableaux de *Mignons*, de mon ami Scheffer, qui sont parmi ceux de ma galerie que j'aime le mieux "

— La cour de cassation vient de rendre un arrêt qui intéresse la presse. Le sieur Bonneau-Létang avait écrit à M. Duclos, gérant du journal *l'Association de la Nièvre*, une lettre qui répondait à un article publié dans cette feuille. M. Duclos trouvant cette lettre injurieuse.

lettres.

— Non seulement je le lui dirai, mais encore je demanderai en vertu de quel ordre on vous arrête, et il me sera fait raison de l'insulte que vous avez reçue. Je réclame, monsieur, ajouta le comte de Béarn, en étendant la main vers moi, d'abord comme sujet du roi de France, et ensuite comme envoyé du ministère. Si monsieur a commis quelque infraction aux lois de la police ou de la santé (1), j'en répondrai à plus haut que vous. Venez, mon cher Dumas, je suis désolé qu'on vous ait réveillé si matin, et j'espère que c'est par un malentendu.

Et à ses mots, nous sortîmes de la police bras dessus bras dessous, laissant le monsieur en noir dans un état de stupéfaction des plus difficiles à décrire.

Jadis nous attendait à la porte.

— Ah ça, maintenant, me dit le comte de Béarn, maintenant que nous sommes entre nous, il ne s'agit plus de faire les fanfarons ; je vous ai tiré de là avec les honneurs de la guerre, mais je vais avoir sur les bras tout le ministère de la police. Il s'agit pour vous de songer au départ.

se pour sa personne, refusa de l'insérer dans sa feuille, et ce refus fut sanctionné par un arrêté de cour royale intervenu sur une demande d'insertion forcée introduite par le sieur Bonneau-Létang. Celui-ci se pourvut contre cet arrêté, qui violait, suivant lui, l'article 11 de la loi du 25 mars 1822. La cour suprême a maintenu l'arrêté attaqué.

Nous étions depuis deux jours dans nouvelles d'Espagne par l'effet du mauvais temps. Celles que nous recevons aujourd'hui tendent toutes à confirmer les prévisions exposées dans notre feuille du 16 de ce mois. Le parti modéré prendra part aux élections et tout fait présumer que le gouvernement obtiendra la majorité. Le bombardement de Barcelone n'est qu'un acte de violence, mais cette violence ressemble à la force, et l'Espagne, depuis si longtemps en proie à l'anarchie, pardonne beaucoup trop aisément au régent de vouloir être fort à tout prix ; *l'Eco del Comercio* déclare, dans son dernier numéro, qu'aucun parti ne peut compter avec certitude sur la majorité électorale. On parle donc toujours d'une modification prochaine qui ferait rentrer au pouvoir MM. Gonzalés et Infante et appellerait M. Lucage au département de la guerre. Il est certain que si le régent peut replacer M. Gonzalés à la tête du cabinet il n'en laissera point échapper l'occasion. M. Gonzalés est le ministre selon la pensée intime du régent.

Plusieurs journaux avaient prétendu qu'un petit nombre seulement d'officiers de la garde civique avaient assisté à la réception du jour des Rois, et que les acclamations dont les discours du régent avaient été l'objet n'engageaient que la minorité. L'état-major a déclaré par une lettre que les officiers de tous les bataillons étaient présents et que tous avaient applaudi aux paroles du duc de la Victoire. Il n'est pas vrai non plus que les chefs de la garde civique aient fait entendre le cri : *Meure la presse!* Sans approuver la conduite de certain journaux, la garde civique n'approuverait jamais la violation des garanties accordées par la constitution au droit d'émettre librement sa pensée. Un verdict du jury est venu confirmer en quelque sorte cette déclaration. Le journal *El Sol* a été acquitté par dix voix contre deux, malgré la violence de l'article incriminé. M. Nicomède Diaz, défenseur du *Sol*, a dit aux jurés : " Prenez garde d'être bombardés à votre tour ; nous sommes dans une situation où tout est soumis à la dictature, excepté la presse ; protégez-la, défendez-la. " Le président du tribunal a fait dresser procès verbal de ces paroles, se réservant de les poursuivre. Le jury, par son verdict, les a implicitement acquittées. Un coup d'état contre la presse serait impossible ; et même à Barcelone, au milieu de l'état de siège, il faut que le pouvoir entende les vérités que le *Constitucional* a le courage de lui dire.

Au même degré que la question des élections, la question des différends survenus avec le cabinet français préoccupe les esprits dans toute la Péninsule. *El Patriote*, qui à des communications personnelles avec le régent, déclare aujourd'hui qu'il importe à l'Espagne d'être également unie à la France et à l'Angleterre, quoique cette dernière puissance se soit montrée, dans diverses circonstances, plus sincèrement amie de l'Espagne. Il serait aisé de reconnaître, à ce langage, que le régent ne vient pas de lui-même à un arrangement

— Diable !

— N'avez-vous pas tout vu ?

— Si fait. J'ai visité hier la dernière chose qui me reste à voir.

— Eh bien ?

— Eh bien, nous tâchons d'être prêts quand il le faudra, voilà tout.

— A la bonne heure. Maintenant, rentrez à l'hôtel, et attendez-moi dans la journée. J'aurai une réponse.

Je suivis le conseil que me donnait M. de Béarn, et je le vis effectivement revenir vers les cinq heures.

— Eh bien, me dit-il, tout est arrangé de la façon la plus convenable. On avait votre présence ici, et comme vous n'y avez commis aucun scandale patriotique, on la tolérera. Mais vous avez été officiellement dénoncé hier soir, et l'on s'est cru alors dans la nécessité d'agir.

— Et combien de temps me laisse-t-on pour quitter Naples ?

— On s'en est rapporté à moi, et j'ai dit que dans trois jours vous seriez parti.

mais tous les doutes disparaissent quand on lit dans le *Morning Post* : " Une révolution complète s'est opérée dans les opinions du cabinet espagnol à l'égard de la France, et nous apprenons avec plaisir que le changement heureux est dû au récit authentique des événements de Barcelone publiés dans nos colonnes. " Nous voilà donc, en Espagne, sous la protection de l'Angleterre, et l'on peut, sans être prophète, prédire ce qui résultera de cette combinaison. Sir Robert Peel exploite M. Guizot Ministre, comme lord Palmerston a exploité M. Guizot ambassadeur.

— Nous avons annoncé il y a près d'un mois que l'opposition hollandaise était disposée à rejeter le traité conclu avec la Belgique. Une lettre d'Amsterdam, 15 janvier, distribuée aux journaux, confirme cette nouvelle, en ajoutant que le rejet du traité est devenu à peu près certain. Le parti du commerce ne peut pardonner au gouvernement d'avoir réglé la question de la dette et celle de la navigation dans les eaux inférieures d'une manière trop favorable à la Belgique.

Le parti du commerce, c'est-à-dire le parti national en Hollande, fait cette fois les affaires du parti orangiste, qui a lutté pendant dix ans pour empêcher un arrangement définitif avec les provinces méridionales de l'ancien royaume des Pays Bas. Il y faut prendre garde. Si le traité est rejeté tout peut être remis en question. Le roi Guillaume II ne demande pas mieux peut-être. Il a fait son devoir de prince constitutionnel en cédant à la volonté de la majorité du pays, qui veut une séparation définitive entre la Hollande et la Belgique ; mais si pour un mince intérêt pécuniaire le traité conclu est annulé par les chambres, le roi pourra se croire autorisé à suivre désormais les inspirations de sa propre politique. Or, on sait que cette politique s'accorde mal du système purement hollandais qui veut que la Néerlandaise s'abstienne de jouer un rôle militaire en Europe.

Il est donc permis d'espérer qu'en y réfléchissant mieux l'opposition ne persistera pas dans la pensée de rejeter un traité qui termine d'une manière convenable un débat que les orangistes seuls ont quelque intérêt à prolonger.

(Siècle.)

— On écrit de Bordeaux, le 16 janvier :

" Une découverte qui donne lieu à mille commentaires vient d'être faite rue Lambert. En creusant le sol on vient de découvrir, à moins de cinquante centimètres de profondeur, les ossements d'un cadavre humain parfaitement conservés ; ils étaient disposés de façon à donner la preuve qu'un enterrement clandestin a été opéré dans ce quartier, et que ce fait remonte à vingt ans environ. En attendant l'enquête ordonnée sur cet événement extraordinaire, on cherche à se rappeler quels sont les personnages disparus de Bordeaux depuis cette époque, et le nom du pâtissier Marolain vient naturellement à la pensée. "

(Siècle.)

— Vous êtes un excellent mandataire, mon cher comte, et non seulement vous représentez admirablement l'honneur de la France, mais encore vous sauvez à merveille celui de Français. Recevez tous mes remerciements. Dans trois jours j'aurai acquitté votre parole envers le gouvernement napoléonien.

Trois jours après, heure pour heure, je traversais la frontière et me retrouvais sur les états de Sa Sainteté.

Voilà comment je fus obligé de quitter la très fidèle ville de Naples, qui n'en est encore qu'à sa trente-septième révolte, et cela pour avoir eu le malheur de rencontrer la bête-noire de sa majesté le roi Ferdinand.

Cela prouve qu'il y a à Naples quelque chose de plus encore que les jettateurs.

Ce sont les meuchards,

ALEXANDRE DUMAS.

(Fin de la quatrième et dernière partie du *Corricolo*.)

(1) On était alors dans le plus fort du choléra, et je n'avais pas fait à Rome la quarantaine de vingt-cinq jours obligée.

LEGUASCO PROJETA.

Lehen Articuloa.

Podore Execucionescua autorisatuia da harcera bere hau eta aqvis guisa, hegoitocua errepublicano on dena, han establicecoa hirino, errepublicano hirur edo gehiagoko portutan ixasacoo aldetic:

Bigarren articuloa.

Da Orobai autor satuia podore hera harcera, aqvis guisa; hogoi eta borts mila cabala.

Hirugarren Articuloa.

Erran lurac eta cabalac iganen dira hartituaq errecompens guiso, Frances eta Italiano, bere borondates errepublicano defendatecoco, harrnac hartien edo hartuco ditusten gucien artian.

Laugarren Articuloa.

Podore execucionescua abate laburguicua eguicou du erran partemeta; iganendu a tha operacione hortan sar arasteoo errecompensio dretcho dutenetaie ahalas guciena, edo berec icendaturicaco comisione baten medioa, edo hequin conbenitaricaco manera bates.

Bortzgarren Articuloa.

Presentecoo projet han igan daita comunicatua Podore execucionescuan.

Suarez, Vasquez, Pacheco y Obes, Muños.

AVIS.

Le sieur Eugène Dubus, se propose de former une compagnie avec l'assentiment du colonel. Les individus qui n'auront pas encore pris les armes dans d'autres compagnie, et qui désireront faire partie de cette compagnie, n'auront qu'à se présenter dans sa demeure maison M. Laphin.

Son bureau sera ouvert le matin de 7 à 10 heures et le soir de 2 à 4
Eugène DUBUS et RAIMOND.

AVIS AU PUBLIC.

M. Frédéric, traiteur, rue Saint-Louis n. 53, prévient les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance qu'il continue comme auparavant à prendre des pensionnaires en ville, et qu'il fera de son mieux pour les contenter.

Aviso á los Elaboradores de Pan.

Los rematadores del derecho impuesto por el Superior Gobierno á los Sres. panaderos, hacen saber que D. Santiago Tobal ha cesado desde el 24 del corriente, en representarlos. En su consecuencia está exonerado de todo cargo en este ramo. Los Rematadores.

WEILL y Ca.

Avis aux Boulangeries.

Les boulangeries qui voudraient traiter pour la fourniture du pain journalier nécessaire á la Legion, sont invitées á se présenter á l'Etat Major de ce corps où il leur sera donné connaissance des conditions du marché.

Nous avons l'honneur de prévenir le public que le nommé Etienne Lacassie, natif d'Oloron (Basses-Pyrénées) entré chez nous le 22 septembre 1842, n'est plus à notre service depuis le 29 mars jour où nous le

finies arrêter par la police á cause de sa conduite infidèle, les objets qu'il nous avait volés, trouvés dans ses maies et ses aveux écrits par lui-même ne laissent aucun doute sur sa moralité. Après l'avoir fait elargir, ayant fait diverses recherches dans notre magasin, nous avons découvert de nouveau le manque de plusieurs pièces, soient données en paiement pour effet á son usage, ou en cadeau. Le compte a été accepté par lui. Ces pièces ne sont pas les seules que nous ayons á lui réclamer, car, après de nouvelles recherches, il nous manque une montre 16 lignes cadran émail, cuvette or mat ciselé, ouvrage représentant un bouquet de fleurs en relief, portant le n.º 46.616, et de plus plusieurs bagues, or, roses et brillants. Tous ces objets, li s'obstine á en nier le vol, c'est pourquoi nous prions les personnes qui auraient reçu en cadeau ou acheté á ce jeune homme des marchandises en dehors de notre maison, de vouloir bien nous donner des renseignements que la police ne manquerait pas de découvrir, cela dit pour la sûreté des personnes ignorant la source d'où pouvaient provenir les objets qu'elles auraient pu recevoir ou acheter.

Montevideo, le 2 mai 1843.

POTHIER, E. LETOURNEAU,

Tienda de la Ciudad de Paris,

Calle San-Francisco.

CHIEN PERDU.

Il a été perdu un petit chien, race de chasse, de poil long et blanc, oreilles longues, tache de rouge, la queue coupée, il porte un collier en cuivre avec crochets et inscription. L'on prie la personne qui le trouvera de le ramener á l'armerie du sieur Monet; On donnera 1000 patacons de récompense.

Il a été perdu le 6 mai un porte-cigares en paille contenant une papelette et un certificat d'exemption de service au nom de Thénard Gilbert-Antoine. — La personne qui l'a trouvé est priée de le remettre au Bureau de journal: il aura une récompense, s'il l'exige.

AVIS A MM. LES OFFICIERS.

A l'armerie de Monet l'on vend des sabres avec ceinturon á 6 patacons-

AVIS.

M. Jean Pascal Lucas est prié de passer chez MM. Plane frères rue de Juis, n. 38, de midi á deux heures, pour affaire qui l'intéresse.

2me. compagnie sédentaire.

Les Volontaires faisant partie de la dite compagnie, sont prévenus que M. Boeciardy, nommé capitaine en remplacement de M. Aubriot, démissionnaire distribuera dorénavant le reste des armes nécessaires á l'armement général de la compagnie dans son habitation connue sous la denomination des M. Cazos. Le vivres y seront également distribués de 9 á 11 heures.

AVIS DIVERS.

On trouvera á l'imprimerie du *Patriote* réunis dans une seule feuille la *Marseillaise*, le *Chant du Départ*, le *Veillons au salut de l'Empire* et la *Parisienne*.

AUX VOLONTAIRES FRANÇAIS.

Nous invitons les volontaires français qui voudront faire partie de la compagnie auxiliaire d'artillerie sous le commandement du capitaine Alazard, á se faire inscrire hors du marché, maison Esteves, près du Café de l'Uruguay.

24me. compagnie dite de la COCARDE
chez M. Rouillier, [Sénateur],
Tous les français voulant faire partie de cette compagnie, peuvent se présenter aujourd'hui jeudi et jours suivants chez M. Rouillier [Sénateur] au Café de la Cocarde où ils recevront des armes et des munitions.

Les personnes faisant partie du Régiment des Volontaires Français sont priées de réclamer de leurs capitaines respectifs, leurs bulletins d'inscription, afin d'obtenir de Mr. le Chef de Police l'exemption de la patente extraordinaire imposée aux neutres.

AVIS.

Aux amateurs des talents et secrets, intéressants Mr. Le Centre s'engage d'apprendre aux amateurs la manière de gagner beaucoup d'argent dans peu de temps.

1. Apprendre á faire le canon et de chasse.
2. Idem pour graver sur le marbre avec facilité.
3. Idem pour la poudre de fusil á piston.
4. Idem pour faire la poudre de Jupiter tonnant.
5. Idem pour faire le Cidre á perfection.
6. Idem pour faire du bon vinagre avec de l'eau.
7. Idem pour Graver sur le fer blanc.
8. Idem pour Graver sur le fer ou acier.
9. Idem pour Graver sur les oeufs d'autruche.
10. Idem pour argenter le Cuivre d'argent.
11. Idem pour Cuivrer le fer.
12. Idem pour faire les arbres de Saturne.
13. Idem pour changer le vin rouge en blanc.
14. Idem pour souder le marbre rompu.
15. Idem pour fonder á l'instaut aux Bords de Fer.

Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance s'adresseront chez Lelivre en face M. Rouillier au café de la Cocarde de 9 heures du matin, jusqu'à 4 heures du soir, etc.

Bataillon des Volontaires Français.

Le Bureau d'Etat major du Bataillon est installé rue St. Charles, maison Perrin á côté de la Police, en face le magasins du *Pavillon Français*.

BATAILLON

De Volontaires Français.

1re COMPAGNIE DE VOLTIGEURS.

Le capitaine de la 1re compagnie de voltigeurs fait savoir á toutes les personnes inscrites dans sa compagnie et qui n'ont pas de fusil de vouloir bien passer chez M. Jérôme, Estaminet Français, rue des pêcheurs, où il leur sera délivré des fusils français.

Montevideo, 15 avril.

Le commandant de la compagnie
POYSEINJEAN.

Le Gerant Jh. REYNAUD.

Imprimerie Oriental, dirigée par Jh. REYNAUD.